

ASSEMBLÉE NATIONALE

EXPÉRIMENTATION VERS L'INSTAURATION D'UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE
L'ALIMENTATION - (N° 932)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 55

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.